

OBSERVATOIRE DE LUTTE  
CONTRE LA CORRUPTION ET LES  
MALVERSATIONS ECONOMIQUES  
INTEGRITE



OBSERVATORY FOR FIGHT  
AGAINST CORRUPTION AND  
ECONOMIC EMBAZZLEMENT  
TRANSPARENCE

Réf : 014/OLUCOME/10 /2018.

Bujumbura, le 04 / 10 / 2018

A Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA,  
Président de la République du Burundi, avec les  
assurances de notre plus haute considération.

à Bujumbura.

**Objet :** Demande d'annulation de la mesure du Conseil  
National de sécurité sur la suspension des ONGEs  
Internationales pour une période de trois mois

Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi,

1. Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre plus haute autorité pour vous soumettre les dangers de la mesure de suspendre les ONGEs internationales pour une durée de trois mois que vient de prendre le Conseil National de sécurité.

En effet, Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, les ONGEs internationales aident les burundais d'une manière ou d'une autre dans la réalisation du programme de développement national de l'Etat ( comme cela a été fait à travers les Cadres Stratégiques de croissance et de Lutte contre la pauvreté 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> génération) s'inscrivant dans la logique des politiques de développement des Nations Unies à l'instar des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans ces temps. Ainsi, elles interviennent dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'élevage, de l'économie pour relever les revenus des ménages, des droits de l'homme, de la bonne gouvernance, ... Elles visent brièvement à apporter leur contribution dans le secteur du développement économique, social et culturel du pays raison pour laquelle le taux de croissance économique réalisé en 2014 était de 4,7% et il l'a été suite à l'implication de ces ONGES suspendues.

2. Du point de vue économique, Excellence Monsieur le Président de la République, le Burundi va subir des conséquences énormes. Suite à la crise politique de 2015, le Burundi connaît aujourd'hui une situation économique très déplorable en lisant ses statistiques sur les indicateurs macroéconomiques et il ne peut pas résister face à cette mesure. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD), le taux de pauvreté au Burundi atteint plus de 72 %, un taux que le Burundi n'a jamais connu depuis son existence car il était à 68% pendant la crise politique de 1993 à 2000. Bien plus, le taux de chômage a grimpé à plus de 65% pour le moment.

Excellence, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) trouve que, prendre une mesure de telle envergure dans une telle économie n'est que mettre en ruine la société burundaise tout en sachant que le peu de devises que le Burundi possède provient actuellement en grande partie des financements de ces ONGEs internationales car la grande part des financements extérieurs a été suspendue suite à la dégradation des relations diplomatiques entre le Gouvernement du Burundi et ses partenaires techniques et financiers. En effet, les employés burundais de ces ONGEs ne vont pas recevoir leur rémunération, leurs ménages vont en pâtir et l'Office burundais des recettes (OBR) va perdre les recettes à titre d'Impôt Professionnel sur Revenu (IPR) qu'il percevait.

3. Excellence, le Gouvernement du Burundi qui se procurait des devises à travers les appuis et dons offerts par ses partenaires techniques et financiers, les financements de ces ONGEs, le tourisme et les exportations vient de se piéger lui-même. Cette mesure du Conseil National de Sécurité va occasionner la réduction de la quantité de devises au pays et par conséquent, une dépréciation de la monnaie burundaise en passant par une inflation notoire. Comme les importations des intrants couteront chères, les entreprises burundaises de production vont écouler leurs marchandises à un prix élevé. Or, le revenu annuel par habitant au Burundi est à moins de 300 USD selon le FMI soit moins d'un dollar par jour. Ce qui conduit finalement à la dégradation très élevée de la balance commerciale.

4. Bien plus, Excellence Monsieur le Président de la République, il ne faudrait pas ignorer l'état actuel de santé de la plupart des burundais. A travers la récente enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité au Burundi menée dans 46 districts sanitaires par l'Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), le taux de prévalence de la malnutrition des enfants de 0 à 59 mois a atteint 57% d'enfants malnutris. Et les maladies en profitent pour décimer ces familles car elles ne peuvent pas satisfaire ne fût-ce qu'un besoin fondamental « se nourrir ». Aussi, cette enquête de l'ISTEEBU prouve à suffisance le plan de réponse présenté par l'organisation humanitaire de l'ONU (OCHA) et le Gouvernement du Burundi au début du mois de janvier 2018 où la vulnérabilité des populations du Burundi s'est aggravée. **D'où désormais 3,6 millions de personnes soit 1/3 de la population burundaise sont dans le besoin d'assistance, soit une augmentation de plus de 18% depuis 2016. Un Burundais sur trois est touché par l'insécurité alimentaire (IPC juillet 2017), des épidémies (choléra et paludisme), la malnutrition (MAG, plus de 10% selon les régions). Ces personnes ont besoin de biens de première nécessité, d'un accès aux services sociaux de base et de protection pour améliorer immédiatement leurs conditions de vie** (OCHA, plan de réponse 2018).

5. Or, Excellence, le Conseil National de Sécurité qui n'est pas par ailleurs habilité à prendre une telle décision d'autant plus qu'il est un organe consultatif, vient de priver à travers sa mesure des soins médicaux aux pauvres citoyens burundais, de certaines assistances aux enfants burundais scolarisés, de certains avantages gagnés par les éleveurs et agriculteurs du Burundi obtenus à travers les activités menées par ces ONGEs.

Dans le même ordre d'idées, Excellence, les agences des Nations Unies (Programme des Nations Unies de Développement (PNUD), FAO, FNUAP, ...) oeuvrant au Burundi s'appuient sur ces ONGEs pour les aider à réaliser leurs programmes de développement pour le Burundi en finançant leurs projets car ces agences reconnaissent en ces ONGEs une expertise

soutenue. A cet effet, l'OLUCOME se demande au cas où, ces ONGEs prendraient leurs valises et ces agences des Nations Unies n'en trouveraient pas une expertise recherchée au Burundi, qu'en serait la finalité pour le Burundi qui se finance à moins de 53 % dans son budget.

Bien encore, ces ONGEs proviennent des pays qui soutiennent financièrement le Burundi à plus de 50% surtout dans le cadre de l'AMISOM, des dons ou appuis projets de l'Etat. Le système bancaire burundais qui était soutenu par ces ONGEs va aussi souffrir.

6. Excellence, l'OLUCOME ne dit pas que le Gouvernement n'ait un regard sur les activités de ces ONGEs mais plutôt d'initier un dialogue permanent avec elles et adopter des lois qui les rassurent. Tout compte fait, Excellence, l'Observatoire vous demande de mettre en avant les intérêts des citoyens burundais, de dialoguer avec ces ONGEs internationales afin de suspendre cette mesure sur ces ONGEs et prendre des mesures largement acceptables après des analyses approfondies faites par les experts en la matière. A cet effet, Excellence, l'OLUCOME vous demande de conjuguer tous vos efforts pour réguler les tensions sociales, économiques et commerciales qui remontent aujourd'hui chez les pauvres bénéficiaires directs et indirects des activités de ces ONGEs internationales.

Espérant une suite favorable à notre demande, veuillez croire, Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi à l'expression de notre plus haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président



**Transmis copie pour information à :**

- Son Excellence Monsieur Pascal NYABENDA, Président de l'Assemblée Nationale, avec les assurances de notre très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur Réverien NDIKURIYO, Président du Sénat, avec les assurances de notre très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du développement local ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des affaires étrangères et de la Coopération Internationale.

**à Bujumbura**